



## **PRIX DE THESE DE LA BRANCHE FRANÇAISE DE L'ADI/ILA 7<sup>ème</sup> ÉDITION (2023)**

### **APPEL A CANDIDATURES**

Le prix de thèse de la Branche française de l'ADI/ILA a pour objet de récompenser, en vue de la publication, une thèse de doctorat constituant **un travail de recherche approfondi, original et pluridisciplinaire sur un sujet à la charnière du droit international public, du droit international privé, ou de droit transnational/global**. La thèse doit être rédigée en langue française, sans considération du lieu de soutenance.

Ce prix s'adresse à tous les docteurs et docteurs **ayant soutenu une thèse entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2022**.

Pour sa septième édition en 2023, le jury du prix est composé de :

- **Sandrine CLAVEL**, Professeure à l'Université de Versailles Saint-Quentin
- **Lucie DELABIE**, Professeur à l'Université de Picardie Jules Verne
- **Eric FONGARO**, Professeur à l'Université de Bordeaux

Le prix est solennellement remis à l'occasion d'une réunion de la Branche française de l'ADI/ILA. Le lauréat ou la lauréate se verra offrir deux années de cotisation à la Branche française ainsi qu'une dotation de 1000 euros à utiliser pour la publication de l'ouvrage.

---

**Le dossier de candidature est composé des documents suivants** qui seront à télécharger sur le formulaire de candidature en ligne disponible en cliquant sur le lien suivant :

<http://bit.ly/Prix-ILA-2023>

- **01 - La thèse au format .pdf** (fichier intitulé : NOM - 01 - These)
- **02 - Un texte de 400 mots maximum au format .pdf** (intitulé : NOM - 02 - Texte) montrant en quoi la thèse constitue un travail de recherche approfondi, original et pluridisciplinaire sur un sujet à la charnière du droit international public, du droit international privé, ou de droit transnational/global. Ce texte ne doit pas être une reprise du résumé de la thèse.
- **03 - Le rapport de soutenance au format .pdf** (intitulé : NOM - 03 - Rapport) si la thèse a été soutenue dans un pays qui exige la production d'un tel document

---

**Le dossier de candidature doit être communiqué exclusivement via le formulaire de candidature en ligne au plus tard le 15 janvier 2023. Merci d'envoyer au même moment un courriel à [direction.etudes.ila@gmail.com](mailto:direction.etudes.ila@gmail.com)** pour nous informer du dépôt de candidature dont nous accuserons réception.

La Direction des Etudes de la Branche française de l'ADI/ILA pourra demander aux candidats de transmettre la version imprimée de leur thèse aux membres du jury qui en font la demande.

---

**Pour toute question**, merci de contacter la Direction des Etudes de la Branche française de l'ADI/ILA ([direction.etudes.ila@gmail.com](mailto:direction.etudes.ila@gmail.com)).